

REUNION PARAPENTE

VICHY le 6 février 2010.

Présents : M.Beck, G.Garcin, D.Guedard, M.Guillot, V.Larpin, G.Perret, M.Saboul, M.Sarthe, JC.Séguy.

Sujets abordés :

Information :

- compte rendu succinct de la réunion entre les présidents et DTN de la FFP et la FFVL,
- réglementation : présentation des évolutions, rappel sur les nouvelles règles, procédure de renouvellement des qualifications biplaces ..., utilisation des imprimés pour les vols en biplace sur les sites.
- présentation du nouvel imprimé simplifié pour les mise en formations et demandes d'examen.
- Imprimés "brevets fédéraux" à utiliser dans les écoles.
- Rappel sur les procédures d'attribution des brevets A2 et B.

Remarques et propositions

- Il n'y a pas eu d'information descendante de la part de la fédération sur la nomination et la mission du référent parapente.
Attente d'une note fédérale. Attribution d'une adresse mail m.sarthe@ffp.asso.fr ?
 - l'imprimé de licence remise à l'adhérent est de piètre qualité.
 - pour les vols en tandem l'imprimé est inadapté. *A revoir si possible*
 - la saisie des options pour les licences-assurances n'est pas aisée,
 - FIR : la saisie d'une FIR parapente sur le serveur de la fédération est totalement inadaptée à la pratique du parapente. De plus un champ bloquant oblige la saisie d'une donnée totalement erronée. *A faire*
 - La documentation parapente et en particulier les imprimés ne sont pas disponibles dans la gestion documentaire de l'intranet fédéral. *Proposer une amélioration*
 - La communication de la FFP vers la population parachutiste et le grand public est insuffisante. Ainsi pour la promotion de l'activité, la page d'accueil du site internet de la FFP devrait comporter le mot "parapente" ce qui permettrait une recherche plus aisée des informations relatives à l'activité. *Proposer une amélioration*
- De plus les parachutistes ne sont pas informés des modalités de pratique du parapente en général et des conditions d'assurances, du speed riding et du speed flyng,
- Licences-assurances : le parapente se pratiquant toute l'année, les écoles FFP ne peuvent plus accueillir des débutants après fin septembre car les élèves s'orientent tous vers les écoles FFVL qui proposent des licences valables 15 mois dès le 1^{er} octobre.
Demander s'il est possible de s'aligner sur la FFVL.

- Les écoles regrettent la suppression de la licence « découverte » gratuite par une licence à 23 euros ce qui entraîne la disparition totale des activités de découverte. Par exemple : équipement, gonflages, petit vol, à des curieux ou à des candidats hésitants souhaitant faire un stage.
- Les représentants du parapente souhaitent la nomination d'un nouveau technicien parapente nécessaire pour la formation des moniteurs, les jurys et le suivi des dossiers techniques.
- Depuis plusieurs années il n'y a plus aucune aide financière fédérale pour l'activité parapente. L'affectation d'un budget devient indispensable pour la pratique de l'activité dans nos écoles associatives. *Faire proposition*

Divers à traiter

- Point de la situation des demandes de formations en cours. Plan de formation.
- Une demande de mise en formation de l'école «Virage Annecy» est en cours pour le Togo. Il semble qu'une autorisation temporaire de fonctionner au Togo pour les français ait été accordée à cette école. Cette mise en formation pourra donc être traitée.
-
- Pour la fin de l'année, chaque école fera une évaluation du nombre de licenciés parachutistes qui pratiquent le parapente au sein de leur association.

----- ms